Règlement du Jeu Concours CABAIA x Blackstore
“La Roue du Bonheur”

Article 1 : Organisateur
Le jeu concours “La Roue du Bonheur” est organisé par Cabaïa (ci-après dénommé “l’Organisateur”), dont le siège social est situé au 7 cité Paradis, 75010 Paris.

Article 2 : Dates du jeu concours
Le jeu concours se déroule du 3 août au 24 août 2024 à minuit, heure locale de Paris (ci-après dénommée “la Période du Jeu”) dans les magasins Blackstore participant à l’opération.

Article 3 : Conditions de participation
Le jeu concours est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans au début de la Période du Jeu et résidant en France métropolitaine. Le gain potentiel est sous obligation d’achat d’un produit de la marque Cabaïa au sein du magasin Blackstore lors de la durée du jeu. Les employés de l'organisateur et leurs familles ne sont pas autorisés à participer.

Article 4 : Modalités de participation
Pour participer au jeu concours, les participants doivent suivre les étapes suivantes :

- Se rendre dans un des magasins Blackstore participant
- Scanner le QR code du jeu
- Remplir le formulaire de participation en indiquant leur nom, prénom, adresse e-mail, et autres informations requises.
- Accepter le présent règlement du jeu concours.
- Jouer au jeu virtuel mis en place sur le site internet de l’Organisateur.
- Le participant découvrira immédiatement s’il a gagné l’un des lots mis en jeu et recevra sa confirmation par email.

Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la Période du Jeu. En cas de participation multiple d’un même participant, seule la première participation sera prise en compte.

Le gagnant aura une semaine pour récupérer son lot dans son magasin Blackstore, sur présentation de son email en caisse et sous réserve d’effectuer un achat de produit Cabaïa pour un montant minimum de 49€ TTC.

Article 5 : Lots mis en jeu

Dans chaque magasin Blackstore participant, les lots mis en jeu sont les suivants :

- Une paire de chaussettes de la marque Cabaïa d’une valeur de 9€ TTC.
- Un sac à dos de la marque Cabaïa d’une valeur de 89 € TTC.

Les quantités de lots disponibles au total dans chaque magasin sont limitées à 14 paires de chaussettes et 8 sacs à dos.

Article 6 : Attribution des lots
Les lots seront attribués de manière aléatoire selon les résultats obtenus après avoir joué au jeu virtuel. Les gagnants seront informés de leur gain à la fin du jeu.

Article 7 : Remise des lots
Les gagnants pourront retirer leur lot dans le magasin Blackstore participant sous réserve de l'achat d'une produit Cabaïa pour un montant minimum de 49€ TTC.. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de non satisfaction du gain.

Article 8 : Données personnelles
Les données personnelles collectées dans le cadre du jeu concours seront traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Organisateur. Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à contact@cabaia.fr

Article 9 : Responsabilité
L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dysfonctionnement technique, de bug informatique, de retard ou de perte de participation.

Article 10 : Litiges
En cas de litige, seul le droit français sera applicable. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du 7 cité Paradis, 75010 Paris.

Fait à Paris, le 24/06/2023.



Signature de l'Organisateur.